

## Question de M. André Frédéric à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la mauvaise utilisation des médicaments chez les personnes de plus de 80 ans"

**André Frédéric (PS):** Madame la présidente, madame la ministre, une étude réalisée par l'UCL et la KUL montre que plus de 40 % des personnes de plus de 80 ans reçoivent un médicament potentiellement nocif.

Dans certains cas, les prescriptions peuvent être justifiées mais les doses sont trop élevées, les durées trop longues ou le médicament trop cher. Autre cas de figure: le médicament a des interactions nocives avec un autre médicament. Mais le plus dangereux, c'est quand un médicament provoque des effets secondaires pour lesquels on prescrit d'autres médicaments, et ainsi de suite. C'est ce qu'on appelle "la cascade médicamenteuse".

Les conséquences de cette mauvaise utilisation de médicaments peuvent être graves: effets secondaires, augmentation du coût du traitement, dégradation de la qualité de vie du patient et même hospitalisation.

La première raison de cette mauvaise utilisation des médicaments est le manque d'informations tant chez le patient que chez le personnel soignant. Parmi les causes, on retrouve aussi un manque de communication entre les différents acteurs, par exemple entre le généraliste et le spécialiste.

Un projet nommé Come-on et financé par l'INAMI est actuellement mis en place dans une soixantaine de maisons de repos partout en Belgique pour tenter d'améliorer la collaboration entre le médecin généraliste, le pharmacien et l'infirmier et ainsi d'optimiser l'usage des médicaments en maison de repos.

Madame la ministre, qu'en est-il de ce projet depuis la sixième réforme de l'État? Pouvez-vous nous détailler celui-ci et nous dire où il en est? Une évaluation des résultats observés sur le terrain est-elle prévue? Ce projet pourrait-il être généralisé à l'ensemble des maisons de repos au terme de son évaluation? De nouvelles mesures sont-elles envisagées pour améliorer la situation et éviter les cascades médicamenteuses, y compris lorsque la personne se trouve à son domicile?

**Maggie De Block**, ministre: Monsieur Frédéric, ce projet a pour objectif de faciliter la concertation relative au patient individuel entre le médecin prescripteur, l'infirmier responsable de la maison de repos et le pharmacien. L'objectif est de formuler des recommandations concernant le comportement prescripteur rationnel. L'utilisation efficace d'un formulaire de médicaments entre également dans le cadre de cette étude.

Un second aspect du projet est l'analyse du processus complet depuis la prescription jusqu'à l'administration du médicament au patient. Le but consiste également à formuler des recommandations qui pourraient ultérieurement être inscrites dans un cadre réglementaire valable pour l'ensemble du secteur.

Malgré le fait que la compétence intégrale relative aux soins résidentiels aux personnes âgées a été transférée aux entités fédérées, la présente étude concerne une matière qui n'a pas été transférée et pour laquelle l'autorité fédérale demeure compétente, à savoir la réglementation relative aux médicaments.

La durée du projet est de trois ans, du 1er septembre 2014 au 31 décembre 2016. Lorsque l'étude a été lancée, trente projets et trente-trois établissements de contrôle étaient concernés par le groupe d'intervention.

Actuellement, vingt-quatre projets sont encore actifs, de même que trente établissements de contrôle. Les résultats de l'enquête et les recommandations sont attendus pour mars 2017 et seront soumis aux organes consultatifs avant d'entrer en application de manière générale. Ils seront également explicités au secteur lors d'une journée d'étude.

Le programme de la cascade médicamenteuse, l'un des aspects de la polymédication, a été traité le 3 décembre lors d'un symposium organisé conjointement par la Commission nationale médico-mutualiste, le Conseil national de la promotion de la qualité et le Comité d'évaluation des pratiques en matière de médicaments. Il a été accompagné par un vaste comité scientifique représentant les différents acteurs impliqués dans un usage rationnel des médicaments chez les personnes âgées, placées ou non en institution.

Sa tâche consiste à dégager et proposer, dans les mois qui suivent ce symposium, des recommandations ainsi que des indicateurs et des incitants pour la promotion de cette utilisation rationnelle. Vu le vieillissement de la population, la poursuite de ce travail me semble très utile pour les personnes âgées, qu'elles résident encore chez elles ou bien dans une maison de repos. La prise efficace de médicaments est évidemment essentielle si l'on veut éviter de commettre des bêtises.